

Dans le réseau, les luttes et les mobilisations pour l'emploi, les conditions de travail continuent !

- ▶ Grève à la Réunion du 3 décembre : très forte mobilisation des agents, plus de 50% en grève !
- ▶ Dans les CPS, l'action se poursuit !
- ▶ Les initiatives se multiplient...Pétitions dans les *Landes, l'Aveyron, dans les Pyrénées orientales*, la CGT interpelle le TPG, *les Pyrénées Atlantiques*, conférence de presse *dans la Creuse*, initiative matinale à *Marseille* : contre les nouvelles suppressions d'emplois (détail de toutes ces actions sur notre site national : www.tresor.cgt.fr) !

Plus de 50% de grévistes dans l'île de la Réunion le 3 décembre !

La journée de grève du 03 décembre, à l'appel de l'intersyndicale DGFIP Réunion, a donné lieu à une très forte mobilisation dans l'ensemble des services. Plus de 50% de grévistes avec un rassemblement de 150 agents le matin à la DSF de Saint-Denis. Les agents ont porté les revendications suivantes :

- l'abandon des 11 suppressions d'emplois en 2010 à la Réunion ;
- la mise en place d'un plan de rattrapage des effectifs pour atteindre la norme nationale.

Les organisations syndicales ont rencontré le délégué interrégional qui s'est contenté de justifier les suppressions d'emplois par des considérations techniques, gains de productivité, ORE... Balayant d'un revers de main, la reconnaissance des réalités du terrain, des particularités locales et de la gravité de la situation sociale à la Réunion.

Pour les agents de La Réunion, nul doute que cette journée connaîtra des suites !

Les CPS dans l'action !

Les agents des CPS ont été massivement en grève le 12 octobre dernier, plus de 70% de grévistes. La direction pour réponse à leurs revendications a programmé un groupe de travail le 11 décembre prochain. La CGT avait dénoncé, alors que les revendications sont connues depuis le mois de mai 2009, la tenue d'une réunion aussi tardive.

Depuis, les personnels des CPS continuent leur mobilisation. Ils ont décidé depuis le début décembre de faire les horaires minimum, et d'adresser une nouvelle pétition à la Direction Générale rappelant leurs revendications.

La Direction Générale doit répondre très rapidement aux revendications posées par les CPS lors du groupe de travail du 11 décembre, faute de quoi le recours à la grève pourra être l'ultime réponse des personnels sur le peu de cas qui est fait de leur situation par une direction générale occupée sûrement à autre chose.

GRIPPE A : on passe au stade supérieur !

Les personnels de la DGFIP vont être « sollicités » pour effectuer des tâches administratives dans les centres de vaccination pendant les créneaux d'ouverture de ceux-ci, donc week end et soirées possibles.

Le volontariat doit rester la règle première. En aucun cas les agents ne doivent être « désignés volontaires ».

Seul un arrêté nominatif du Préfet peut placer un fonctionnaire en situation de réquisition.

Dans les départements, les pétitions contre les suppressions d'emplois se multiplient !

Tous les départements sont concernés par les suppressions d'emplois supplémentaires. Les personnels se mobilisent pour exiger l'arrêt de la politique dévastatrice en matière d'emplois menée depuis plusieurs années.

Il va bien falloir que la Direction entende les personnels qui subissent au quotidien la réalité d'une telle politique !

Il va bien falloir que la Direction générale réponde autrement qu'au CTPC du 30 novembre qui a vu les organisations syndicales quitter la réunion !

Les suppressions d'emplois supplémentaires ne permettent plus de rendre un service de qualité, elles dégradent toujours plus les conditions de travail des agents ! Nous sommes arrivés à un véritable point de rupture.

Reprendre nos affaires en mains, ne plus accepter la dégradation continue de nos conditions de vie au travail, de la qualité de nos missions, exiger la satisfaction de nos revendications, voilà l'enjeu d'aujourd'hui.

Il faut réagir ! Il faut lutter et amplifier les mobilisations !

Calendrier prévisionnel des payes 2010

Mois	Date de Remise	Date de Valeur
JANVIER	25	27
FEVRIER	22	24
MARS	25	29
AVRIL	26	28
MAI	25	27
JUIN	24	28
JUILLET	26	28
AOUT	25	27
SEPTEMBRE	24	28
OCTOBRE	25	27
NOVEMBRE	24	26
(*)DECEMBRE	20	22

(*) : *Date traditionnellement avancée pour permettre le crédit des comptes avant Noël.*